

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-trois septembre, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, au siège de la CCBA à Ucel, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIELHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas.

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

PRESENTS : MC SAUSSAC, JY MEYER, M BOUSCHON, J DAUMAS, C FAURE, P GAILLARD, I NGUYEN, B PERRUSSET, E ROCHE, J SOUBEYRAND (proc de S CIVIER), P MAISONNEUVE, JF DEVES, JC COURT, S CAVIGGIA, JY PONTHER, S GENEST, C PASTRE (proc de G SAUCLES), R MOULIN, D BERAL, B TEYSSIER, J LAFFONT, G ANTONY, P ROUX (proc de P CORTIAL), MF MARTIN, J SEBASTIEN, JL ARNAUD, G FANGIER, S REYNIER, C WIOT, J BOYER, F SOULAVIE, A ROUSSET, F CHASSON, B SOUCHE, (proc de M CEYSSON), M TOURVIELHE (proc de M TAUPENAS) et A LAURENT(proc de JP LARDY).

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 36

Procurations : 6

Votants : 42

Absents : 10

Date de convocation : 17/09/2025

Secrétaire de séance : Jacky SOUBEYRAND

Absents : A GUIBERT-BATTAINI, R KAPPEL, C HADDAD, E. SAUGET, MF TASTEVIN, P DUPONT, M GUYON, V VANDUYNLAGER, M CHAZE et G DOZ.

En présence des suppléants non-votants : JP MARRON et O BOISSIN.

Objet : Marché 2025.09 Acquisition de contenants OM : choix des fournisseurs.

Le Président a été autorisé, par délibération DEL 08042025-34 du 08/04/2025, à faire préparer et publier une consultation en vue de la passation d'un marché de fourniture et livraison de contenants OM comportant trois lots.

S'agissant d'une procédure formalisée :

- Les avis d'appel d'offres réglementaires ont été publiés (BOAMP, JOUE notamment).
- La Commission d'Appel d'Offres (CAO) réunie en séance du 9 septembre 2025 et conformément aux critères énoncés au règlement de la consultation, a procédé au classement suivant :

LOT 1 Bacs roulants

NOM DU CANDIDAT	CANDIDAT 4 : CONTENUR (69 LYON)
Note valeur technique / 40	37,20
Note PRIX /50	50,00
Note DELAIS/10	10,00
Note générale / 100	97,20
Classement	1

LOT 2 Colonnes aériennes

NOM DU CANDIDAT	CANDIDAT 2 : ASTECH (68 ENSISHEIM)	CANDIDAT 9 : UTPM ENVIRONNEMENT (02 COUCY LE CHÂTEAU)	CANDIDAT 10 : SANIMOBEL (MADRID ESPAGNE)
Note valeur technique / 40	30,40	38,00	26,80
Note PRIX /50	48,14	44,87	50,00
note DELAIS/10	5,83	5,83	10,00
Note générale / 100	84,38	88,71	86,80
Classement	3	1	2

LOT 3 Composteurs

NOM DU CANDIDAT	CANDIDAT 1 : ASSOC EMERAUDE (22 LANNION)	CANDIDAT 2 : STV ECO (54 BLAMONT)
Note valeur technique / 40	28,40	33,20
Note PRIX /50	50,00	45,43
note DELAIS/10	8,57	10,00
Note générale / 100	86,97	88,63
Classement	2	1

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'autoriser le Président à signer les marchés avec les trois fournisseurs cités ci-avant étant rappelé que :
 - o S'agissant d'un accord-cadre à bons de commande, le montant du marché, pour la durée globale de 4 ans, a été fixé sans minimum avec un maximum de 576 200 € H.T. (répartis à 434 000 € HT pour le lot 1,
 - o 98 600 € HT pour le lot 2 et 43 600 € HT pour le lot 3) ;
 - o La durée initiale est fixée à 12 mois renouvelable trois fois pour la même durée soit une durée totale de 4 ans.

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 24 septembre 2025.
Le Président, Max TOURVIEILHE




Le Secrétaire de séance, Jacky SOUBEYRAND



Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20250923-DEL23092025-36-DE
Date de télétransmission : 29/09/2025
Date de réception préfecture : 29/09/2025